



LA VOIE DU SERVICE PUBLIC POUR LES CHEMINOTS DU MATÉRIEL

Les cheminots du Matériel doivent faire preuve de clairvoyance face à la trajectoire prise par la Direction de la SNCF, au mépris de leurs conditions de travail et de la qualité de transport due aux usagers.

Au détriment de la Voie du Service Public, la Direction de la SNCF décide de mettre en place un nouveau modèle économique et social, préférant les filiales à l'entreprise historique. Les cheminots au Statut et leur dictionnaire des filières sont des freins à sa frénésie d'abaisser le prétendu « coût du travail ».

Cette dynamique farouche de « casser » l'outil de production se traduit par la volonté ferme de vider les Technicentres Industriels de leur contenu, et de préparer le terrain à une Convention Collective Nationale du système ferroviaire dépourvue d'une partie de la maintenance des matériels roulants.

Pour rappel, 1200 cheminots disparaîtront au sein du périmètre des TI :

- Technicentre de Romilly : les réorganisations en cours ont abaissé le Cadre d'Organisation de 600 à 300 cheminot-e-s.
- Technicentre d'Oullins : 600 cheminot-e-s seraient forcé-e-s de « descendre du train » ; le Cadre Organisationnel passant ainsi de 900 à 300 salarié-e-s.
- Technicentre Charente Périgord (Saintes et Périgueux) abandonnerait 80 cheminot-e-s au bord des voies.
- Technicentres de Dijon et Nevers sous le coup de réorganisations à court terme.
- Projet de fermeture de l'UD de Masséna en Île de France, ce qui laisserait 450 cheminot-e-s sur le carreau.
- Fragilité de l'emploi au Technicentre de TERGNIER qui exploite jusqu'à 100 intérimaires.
- Passage des cheminots du fret MATERIEL dans les EIC, par des menaces de perte de trafics et de postes, créant des problèmes de sécurité des circulations ferroviaires.

Autant de restructurations importantes qui voient les effectifs disponibles s'effriter mois après mois, année après année :

- En 2016, seulement 573 recrutements au Cadre Permanent ont été effectués ;
- A fin février 2017, l'effectif disponible du domaine Matériel s'élève à 21 418 cheminot-e-s. Il était de 21864 au 31/12/2016 et de 23096 au 31/12/2015.

Le Matériel a perdu 1678 cheminots en à peine plus de 2 ans.

Dans les faits, cela se traduit par des salariés qui ont du mal à disposer de leurs congés et prendre leurs repos, poussés sans cesse par un management agressif et permissif, afin de réaliser la production et ce quoi qu'il en coûte.

Le nombre d'heures supplémentaires avoisine l'équivalent temps plein de 241 cheminots. L'entreprise abuse de personnels précaires (intérimaires, alternants, CDD) pour maintenir un semblant d'équilibre en prétextant des accroissements temporaires de charges.

Les formations nécessaires à l'évolution des qualifications ne sont désormais plus la priorité des établissements qui négligent la qualité de la maintenance au profit de la quantité.

Pas étonnant, dans ce contexte, que la régularité des transports s'en ressente ! Les mois de janvier et février ont été difficiles pour le domaine M. Les mouvements de charges sont toujours plus nombreux entre les technicentres, et rien n'augure un retour d'une organisation du travail plus stable.

Cette situation, très préoccupante pour les sédentaires de la fonction, provoque des déracinements de cheminots et de leur famille n'ayant pas d'autre choix que de migrer vers la charge de travail, ce qui n'arrange en rien l'organisation de la production.

Une fois de plus, les cheminots paient la négligence de la Direction du Matériel et son refus d'organiser une production améliorant les conditions de travail et de vie des cheminots. Les cheminots souffrent, le service est dégradé, les risques psycho-sociaux accentués, Les drames qu'ont vécu les cheminots de Mulhouse, Bordeaux et Saintes ; mais aussi les 26 électrisations ayant eu lieu en 2016, doivent alerter et faire réagir les salariés sur leur surexposition à des dangers pour leur santé physique et mentale.

La CGT appelle les cheminots à ne plus laisser les directions décider seules de leur avenir, du devenir du Matériel et de la SNCF.

Les Instances Représentatives du Personnel (DP et CHS.CT) ne peuvent suffire à créer le changement ou à s'y opposer. Le rapport de forces ne peut se construire qu'avec les cheminots et seul ce rapport de forces modifiera la donne, forçant ainsi la Direction du domaine à mettre en place une autre organisation du travail permettant le retour à un service public de qualité.

Ensemble, nous devons :

- **exiger le retour des établissements de maintenance multi-activités et ainsi permettre la mutualisation des moyens de production et des savoirs et des savoir-faire des cheminots. Cela permettra de réaffirmer le caractère intégré de la fonction Matériel au sein de l'entreprise publique, unique et intégrée qu'est la SNCF.**
- **nous opposer à la dédicace du matériel roulant à une activité. En effet, spécialiser les établissements du matériel sur un produit unique est un risque majeur du démantèlement de la fonction. Chacun d'entre eux doit être doté de charges contribuant au bon fonctionnement de la SNCF.**
- **conserver et redévelopper au sein de la fonction Matériel ses quatre spécialités que sont la maintenance, les études, la logistique et les approvisionnements. Elles restent une composante indispensable du service public et se doivent de participer à leur niveau au développement des coopérations européennes en matière ferroviaire.**
- **exiger une organisation améliorée donnant des garanties fortes aux cheminot-e-s du domaine qui chaque jour mettent en œuvre et assurent la production telles que :**
 - le respect des métiers et de leur périmètre ;
 - des DPx à la qualification F et un encadrement formé au management ;
 - le maintien et le développement de nos établissements industriels historiques ;
 - le développement d'outils modernes afin de réaliser une maintenance de qualité. Nous devons nous opposer à la casse de notre outil industriel, à la fermeture de bâtiments et à la vente d'emprises SNCF ne servant qu'une logique financière. Chaque mètre carré gagné permettra de développer une activité ferroviaire, a contrario des projets immobiliers qui fleurissent sur des friches organisées ;
 - des déroulements de carrière harmonieux et de réelles ouvertures afin de faciliter l'accès aux collèges maîtrises et cadres ;
 - un vrai parcours professionnel permettant aux cheminots du Mouvement Matériel qui le souhaitent d'accéder au métier d'Agent De Conduite (la filière Traction manquant cruellement d'effectif) pour aboutir à la mise en place d'un grand métier conduite ;
 - l'amélioration de la qualité du service public et des conditions de vie et de travail des cheminots. Exigeons de l'entreprise qu'elle ne se serve pas de l'emploi comme d'une variable d'ajustement des projets coûteux telle la digitalisation au sein du domaine.

Cheminot-e-s du Matériel, mais aussi celles et ceux des autres fonctions, c'est ensemble que nous rejetterons l'éclatement programmé de notre entreprise publique, la dégradation de nos conditions de travail et la casse de notre Statut !

Mobilisons-nous pour revendiquer et obtenir de véritables augmentations de salaires et ainsi ne plus compter sur d'hypothétiques primes et autres modifications de roulements qui obligent à travailler de nuit, les week-ends ; voire même d'exercer une deuxième activité rémunératrice.

Nous devons amplifier le rapport de forces qui nous permettra de faire reculer les décideurs ! Soyons résolument à l'offensive car tous ensemble nous gagnerons !!!

